

# MAIRIE de LA CHAPELLE AUX NAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

-----

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 21 NOVEMBRE 2013

-----

L'AN DEUX MIL TREIZE, le vingt et un novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 novembre 2013, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. MASSARD Philippe, Maire.

**Présents :** MM. MASSARD, BAUDRIER, BROSOLO, DEPIN-ROUAULT, MARTINS, VIDEGRAIN et Mme DUVEAU.

**Absent excusé avant donné pouvoir :** Néant

**Absents excusés :** M. DURAND et M. MAGNANT.

**Secrétaire de séance :** Madame DUVEAU a été désignée comme telle.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal.

### ➤ **STATION d'EPURATION :**

Monsieur le Maire donne le compte rendu des réunions de chantier organisées chaque vendredi matin. Les travaux avancent selon le calendrier (actuellement sur la partie de LIGNIERES de TOURAINE). La fin des travaux est prévue pour la mi-décembre. Ceux de la plate-forme débutent la semaine prochaine à l'emplacement de l'ancienne station. Il reste à prévoir le démantèlement de cette dernière.

### ➤ **TRAVAUX DIVERS**

- ***Bardage du préau de l'atelier municipal***

Le tracteur étant difficile à rentrer dans l'actuel atelier municipal, Monsieur le Maire propose de faire barder le préau attenant à celui-ci. Le devis de l'entreprise SZYMANSKI Métal'morphose a été retenu pour un montant de 12.345,00 € HT. Cette dépense sera imputée sur le budget Eau et Assainissement.

- ***Portail du Cimetière***

Comme cela avait été évoqué au précédent Conseil Municipal, l'installation d'un portail au fond du cimetière permettrait un accès plus pratique aux Entreprises de Pompes Funèbres. Le Conseil Municipal accepte cette dépense mais la reporte au début d'année 2014.

- ***Réfection du calvaire Levée de la Loire***

La réfection du calvaire Levée de la Loire est également reportée pour le début de l'année 2014.

- ***Busage du fossé de la rue de l'Aireau Douet***

Suite à la réclamation de plusieurs administrés, il a été demandé des devis pour le busage du fossé de la rue de l'Aireau Douet sur une distance de 114 m. Cette dépense représentant un coût très important, elle est reportée à une date ultérieure. D'autres solutions vont être étudiées.

## ➤ **COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS d'AZAY-LE-RIDEAU**

- ***Office du Tourisme : changement de statut***

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Communautaire a décidé le changement de statut de l'Office du Tourisme d'AZAY-LE-RIDEAU. Ce dernier devient une Société Publique Locale (SPL) ce qui lui permettra plus d'autonomie en matière de décision et de commerce. Il s'appellera dorénavant « SPL AZAY-LE-RIDEAU - VAL DE LOIRE -TOURISME ». Le Conseil Municipal accepte le changement de statut de l'Office du Tourisme

- ***Opération « Poules »***

Dans le cadre du Comité « Développement Durable », la Communauté de Communes du Pays d'AZAY-LE-RIDEAU envisage de fournir des poules aux administrés de la Communauté qui le désirent. Dans un premier temps quelques foyers (5 à 10 par commune) seront suivis pendant une année. Cela a pour but de diminuer le tonnage des déchets ménagers. Cette opération sera mise en place début 2014.

- ***Défibrillateur***

Comme cela avait été évoqué lors du dernier conseil municipal et toujours dans le cadre du Comité « Développement Durable », la Communauté de Communes du Pays d'AZAY-LE-RIDEAU va prendre en charge l'achat pour chacune des communes de la Communauté d'un défibrillateur, ce qui va permettre d'obtenir des prix avantageux pour celles qui souhaiteront en acheter d'autres. Cette opération sera également mise en place au début de l'année prochaine.

- ***Cinéma en Plein air***

Dans le cadre du partenariat de la Communauté de Communes du Pays d'AZAY-LE-RIDEAU et de l'association VAUGARNI, il est proposé aux communes le désirant, une soirée de cinéma en plein air. Le Conseil Municipal a retenu la date du 02 août 2014 pour cette soirée. Elle aura lieu sur la Plesse du Bourg. Le film proposé est « The Artist ».

## ➤ **TAXE d'HABITATION sur les LOGEMENTS VACANTS**

Comme évoqué en mars dernier, Monsieur le Maire rappelle que près d'une quinzaine de logements sur la commune sont vacants, appartenant pour la plupart à des personnes hors commune. Ces logements non habités se dégradent et risquent de devenir inhabitables alors que par ailleurs la commune ne dispose plus de terrains constructibles. Le Conseil décide la mise en place de cette taxe, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour tous les logements vacants depuis 2 ans et plus à cette date.

## ➤ **ECOLE**

- **Rythmes scolaires**

Comme la loi l'oblige, la réforme des rythmes scolaires doit être mise en place début septembre 2014. Cela fait l'objet d'une concertation entre les Elus, les enseignants et les parents d'élèves. Le choix de la demi-journée n'a pas encore été retenu mais une dérogation pour le samedi matin (qui pourra être remise en cause pour revenir au mercredi matin) doit être demandée avant le 31 janvier prochain. Le projet final doit être présenté avant la fin juin 2014.

- **Conseil d'Ecole**

Monsieur le Maire donne le compte rendu des conseils d'école. Les effectifs du RPI sont de 200 élèves dont 50 élèves sur la commune de LA CHAPELLE AUX NAUX. Les élections des parents d'élèves ne rencontrent pas de succès seulement 30 % de votants, ce qui est dommage...

## ➤ **DECISIONS MODIFICATIVES**

Des crédits supplémentaires sont votés afin de régler l'augmentation des frais de personnel consécutive à la hausse des cotisations décidée par le gouvernement, et les décorations de Noël.

## ➤ **QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES :**

- **Organisation des colis de Noël**

La distribution des colis de Noël aura lieu le samedi 21 décembre prochain à partir de 14 h. 73 personnes sont concernées.

- **Indemnités du Percepteur**

L'indemnité du Percepteur a été votée pour une somme de 355.98 €.

- **Décoration de Noël**

Les décorations de Noël seront installées par les Elus, le samedi 30 novembre prochain.

- **Cérémonie des Vœux du Maire**

La Cérémonie des Vœux du Maire aura lieu le samedi 11 janvier 2014 à 11 h.00 à la salle polyvalente.

- **Distribution des sacs poubelles**

Les sacs poubelles seront distribués les samedis 18 et 25 janvier 2014 à l'atelier municipal de 8 h.00 à 12 h.00.

- **Fleurissement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Jean-Marie LEBLANC a reçu lors de la remise des prix des Villages fleuris, le prix du « Jardinier d'Indre-et-Loire » et que la commune a reçu le 6<sup>ème</sup> prix des villages fleuris sur environ 100 communes participantes, gagnant 3 places par rapport à l'année dernière...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.15.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,